

« Taille tôt, taille tard, rien ne vaut la taille de mars. »

● **FÊTES ET MANIFESTATIONS**

Vendredi 2 mars à 20h : Assemblée générale – Association du Moulin de Martin et Cécile – Petite salle FAMISOL

Samedi 10 mars : Portage repas des chasseurs – Société de chasse Saint Hubert – Salle des Emprelais.

Samedi 24 mars : Pêche à la truite – FCCM – Etang de Saint Lazare

Dimanche 1^{er} avril : Loto – Association La Marzelle – Salle Antonia de Chantonay

LA VIE COMMUNALE

● **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lors de sa séance du 1^{er} février 2018, le Conseil Municipal a :

- Attribué les différents lots constitutifs du marché de construction de la salle de sports (hors lot 9-peinture pour lequel aucune offre n'a été reçue). La liste des attributions est consultable en mairie ;

- Réorganisé la composition des commissions communales et intercommunales ;

- Autorisé Monsieur le Maire à réaliser plusieurs dépenses en matériel technique avant vote du budget 2018 ;

- Autorisé Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes dans le cadre du programme « Gisement foncier, logements vacants et rénovation de Centre-Bourg » ;

- Autorisé Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de gestion des transports scolaires avec la Région suite au transfert de la compétence entre le Département et cette dernière.

● **DISTRIBUTION DES SACS JAUNES**

Pour rappel, les sacs jaunes pour le tri sélectif sont disponibles en mairie aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h30, le mercredi après-midi de 14h à 18h et le samedi en semaine paire de 9h à 12h30). Pensez à apporter un justificatif (dans l'idéal facture du SCOM) et une pièce d'identité pour l'enregistrement.



LA VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE

● **ÉCOLE ARC-EN-CIEL**

Les enfants et les enseignantes de l'école privée Arc-en-Ciel se préparent activement et dans la bonne humeur pour leur sortie scolaire des 3 et 4 avril prochains. Programme de ces 2 journées : le Futuroscope et la Vallée des Singes. Tous les enfants de la PS au CM2 vont, lors de la première journée, apprendre, découvrir, être étonnés et émerveillés par les différentes attractions du Futuroscope. Le 4 avril, c'est une journée de visite inédite, riche en divertissements et découvertes que les enfants feront dans le parc animalier de la Vallée des Singes. Des ateliers autour de la communication et des moyens de locomotion vont accompagner les enfants vers une meilleure approche de l'animal.

Nous remercions les parents et toutes les personnes qui ont participé à l'opération « Les pieds sous la table ». Les bénéficiaires de cette vente permettront de diminuer le coût du voyage des enfants. Il en sera de même pour la vente des gâteaux Bijou qui se déroulera courant mars.

L'OGEC profite de ce journal pour remercier chaleureusement l'association « les Amis du spectacle » qui a offert les bénéfices de la soirée du 2 février à l'école privée Arc-en-Ciel ainsi qu'à l'école publique Jacques Moreau. Merci à tous les acteurs et bénévoles de la troupe pour ce geste très apprécié.

IMPORTANT : Si votre enfant est né en 2015 et que vous souhaitez l'inscrire dans notre école, n'hésitez pas à venir à la matinée « Portes ouvertes de la maternelle » le samedi 17 mars de 10h00 à 12h00. Vous pourrez visiter la classe et vous entretenir avec l'enseignante qui répondra à toutes vos questions.

Pour tous renseignements concernant la prochaine rentrée de votre enfant, n'hésitez pas à contacter Madame Florence CORNU (directrice) au 02.51.40.24.69. Vous pouvez également consulter notre site internet : <http://saintececile-arcenciel.fr>.

● **AMICALE LAÏQUE JACQUES MOREAU**

L'Amicale remercie les "Amis du Spectacle" pour le don qu'ils ont fait aux deux écoles. En effet, les recettes de la représentation du vendredi 2 février ont été reversées intégralement aux deux écoles primaires.

Le samedi 21 Avril 2018 aura lieu la douzième édition de l'Entrecôte organisée par les trois amicales des écoles publiques de Saint-Hilaire-le-Vouhis, de Saint-Martin-des-Noyers et de Sainte-Cécile.

Au programme de la journée :

À partir de 14h au Stade de Saint-Hilaire-le-Vouhis, départ pour :

- 5 circuits marche de 6 à 23km dont un circuit famille accessible aux poussettes (6 km) ;
- 3 circuits VTT de 14, 21 et 34 km ;
- Nouveauté cette année : 2 parcours de course nature (12 et 24 km) pour les plus sportifs.

Accueil et inscription sur place. 6€ par adulte et 3€ pour les moins de 12 ans (1 sandwich et 1 boisson offerts à l'arrivée).

À partir de 19h00 : Le repas adulte comprenant apéritif, salades composées et surtout une belle entrecôte accompagnée de moquette, fromage et dessert au tarif de 16€. Repas enfant 7€. Pour l'achat d'un repas, la randonnée de la journée est comprise dans le tarif.

Réservations repas au 06.84.14.54.94 ou ya.jeudy@free.fr ou auprès des amicalistes de l'école publique.

● **BIBLIOTHÈQUE**

La Bibliothèque évolue :

- par la BDV (Bibliothèque Départementale de Vendée), nous pouvons commander tous les 15 jours de nouveaux livres, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits ;

- un catalogue répertoriant tous les DVD disponibles sur la communauté de communes est à votre disposition, venez choisir, nous les réserverons.

Le 5° festival « éclats de livres » aura lieu du 24 avril au 4 mai sur tout le territoire de la communauté de communes. Il vous proposera des rencontres pour petits et grands avec des auteurs, illustrateurs, compagnies de théâtre...

Les bénévoles vous accueillent le mercredi et le samedi de 10 à 12 heures, le vendredi de 16h30 à 18h30. Nous vous rappelons que tous les prêts sont gratuits.

● **FAMILLES RURALES – ACCUEIL DE LOISIRS AM STRAM GRAM**

Accueil de loisirs AM STRAM GRAM

LES MERCREDIS :

Mr Origami, Mme Printemps et Mr Insecte seront au Rdv des trois mercredis du mois de mars pour nous faire imaginer le printemps ! Multiples origamis, jeux printaniers, Play mais et plastic fou seront au programme ! Les enfants vont également pouvoir cuisiner des rouleaux de printemps sucrés et partir à la recherche de Patouche la Mouche !!!

LES VACANCES D'ETE :

Durant l'été 2018, l'accueil de loisirs sera ouvert du 09 juillet au 03 août et du 27 au 31 août. Fermeture durant les semaines 32, 33 et 34.

Les tracts arriveront fin avril dans les cartables.

RECHERCHE :

Nous sommes toujours à la recherche des vinyles pour de futures activités manuelles. N'hésitez pas à nous en déposer !

Nous avons également besoin de vêtements de rechanges pour des enfants de 7 à 10 ans : pantalons d'hiver et d'été pour filles et garçons ainsi que des T-shirts.

Loisirs PREADOS

Deuxième réunion pour les préados réalisée. Nous avons décidé comme projet soit Futuroscope soit une sortie activité à La Roche-sur-Yon ou Cholet avec resto et match de sports le soir. D'autres réunions auront lieu courant mars pour finaliser celui-ci.

Une action d'autofinancement "vente de plantes, légumes" avec la pépinière Gréau de Mouchamps aura lieu courant avril.

Si besoin de plus de renseignements, n'hésitez pas à venir voir Amandine.

N'hésitez pas à passer au centre (7, rue de l'Aublonnière, 85110 STE CECILE, 02.51.40.22.83, mail : centre.am-stram-gram@orange.fr) pour tous renseignements.

● **CLUB « LOISIRS ET AMITIÉS CÉCILIENNES »**

Dictée

Nous nous retrouverons pour une nouvelle dictée le mardi 27 mars 2018 à 14h30 salle FAMISOL.

● **LES AMIS DU MOULIN DE MARTIN ET CÉCILE**

C'est toujours avec le même entrain que toute l'équipe de l'AMMC poursuit ses objectifs qui - faut-il le rappeler - sont la restauration du Moulin Baron et la mise en lumière du site des Moulins des Bois. Après une année 2017 bien remplie qui a vu, entre autres, la mise en place des ailes, l'année 2018 nous réserve également tout un programme : de travaux tout d'abord avec la poursuite des aménagements intérieurs ; de maçonnerie avec les enduits ; de menuiserie avec les éléments d'archure, de bluterie ; la trémie et l'auget. Différentes manifestations sont également prévues avec l'Assemblée Générale annuelle du 2 mars ; la Rando du Château (pédestre-équestre) du 15 avril ; Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins des 16 et 17 juin ; les courses cyclistes du 26 août ; et enfin la Journée du Patrimoine du 16 septembre. La dénaturation du site est également au cœur des préoccupations. Ainsi, un premier défrichage a pu être effectué récemment, il nous faut poursuivre dans cette voie.

Un beau programme certes mais mesuré car si nous sommes tous impatients de voir la farine s'écouler dans les sacs, l'AMMC se doit d'avancer au rythme de ses moyens... financiers surtout. Quoiqu'il en soit, c'est aujourd'hui un projet de belle ampleur développant des liens entre nos deux communes et contribuant sans

aucun doute à mettre en avant ce site remarquable et ses atouts touristiques.

L'AMMC dispose d'un site internet bien fourni en informations, n'hésitez pas à le visiter. Elle dispose également d'un nouveau service destiné à faciliter la prise et le paiement en ligne des cartes d'adhérents. Ce service est accessible à partir de la page d'accueil du site ou à partir du lien ci-dessous. Site internet : www.ammcbaron.fr. Lien court pour prendre sa carte d'adhérent à l'AMMC en ligne: <http://k6.re/R-OAT>.

Contacts : Luc BRUSSEAU 06.89.61.89.98 et Joseph LECHAIGNE 06.22.99.83.95.

● **TRANSPORT SOLIDAIRE**

Vous avez plus de 60 ans et vous n'avez pas de moyens de locomotion : appelez pour tout besoin ponctuel, les chauffeurs bénévoles : GABORIAU Pierrot 02 51 94 56 55 ou 06 84 77 67 69 ; BETARD Jean 02 51 94 40 75 ou 06 70 51 87 38 ; SORIN Odile 02 51 94 31 83 ou 06 15 44 44 04 ; MENANTEAU Marie-Thérèse 02 51 40 20 78 ou 06 24 69 24 44 ; GUILBAUD Catherine 02 51 05 19 37 ou 06 74 51 52 61.

● **ASSOCIATION LA MARZELLE**

L'association « La Marzelle » organise son loto annuel, qui aura lieu à la salle Antonia à Chantonay le dimanche 1^{er} avril 2018 à partir de 14h.

Comme chaque année, une partie de nos excédents est reversée à une association caritative.

Pour la deuxième année consécutive, l'association que nous avons retenue est A.S.P.E.C.T. (Association Sportive Pour l'Éducation à Cheval pour Tous).

Les lots mis en jeu au cours de cette journée de convivialité sont :

1^{er} lot : un bon d'achat de 800€

2^e lot : un bon d'achat de 400€

1 télé, 1 bon d'achat de 200€, un ensemble balançoire et de nombreux autres lots..... (Environ 3000€ de lots au total).

Venez nombreux, c'est aussi pour eux !

● **COMITÉ DE JUMELAGE DE CHANTONNAY**

Depuis 1970, Chantonay est jumelée à une ville allemande en Franconie (Bavière) : Ebermannstadt. Tous les 2 ans, les habitants peuvent se rencontrer lors des « Mini-Jeux », une rencontre sportive, culturelle et conviviale. En 2018, Chantonay accueille ses amis d'Ebermannstadt. Traditionnellement, les habitants des communes environnantes participent aussi à cette grande fête.

Programme 2018 :

- Vendredi 18 mai vers 18h : Arrivée des Allemands

- Samedi 19 mai (matinée) : Course populaire et randonnée (5km, Coulée Verte)

- Samedi après-midi : Défilé et ouverture officielle

- Samedi soir : Repas et soirée culturelle

- Dimanche 20 mai (matinée) : Messe et aubade, atelier hip-hop et divers sports (volley, tennis ...) ; randonnée et cyclo-randonnée vers l'Auneau

- Dimanche après-midi : Jeux Humoristiques

- Dimanche soir : Dîner dansant

- Lundi 21 mai : Sortie commune au Puy du Fou

- Lundi soir : Dîner et départ des Allemands (vers 23h)

Toutes les activités sont gratuites, sauf les repas et la sortie au Puy du Fou.

Le comité de jumelage est à la recherche de familles d'accueil. Renseignements : Christine BRACHET au 06.12.77.37.38, Cathy LOISEAU au 06.36.11.02.73 ou jumelage.chantonnay@gmail.fr.

Service Culturel de Chantonay

Les Arcades - BP 59

5110 CHANTONNAY

02.51.94.46.51 - evenementiel@ville-chantonnay.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● **VIVAL : NOUVEAU PARTENARIAT**

A partir du mois de mars, un partenariat sera établi avec la librairie « Les Fringales Littéraires » des Herbiers.

Nous vous proposerons une sélection de livres de poche. Il y aura possibilité de commander des livres (romans, livres scolaires, ...).



LA VIE INTERCOMMUNALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Aides aux particuliers

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Sainte-Cécile a rejoint la Communauté de Communes du Pays de Chantonay. Cette dernière peut apporter des aides aux particuliers dans différents domaines :



- Aide financière à la rénovation énergétique de l'habitation principale (25 % sur un montant de travaux maximum de 2 000 € soit une subvention de 500 € pour les résidences principales construites avant 1990 dont le classement énergétique est D, E, F ou G).

- Accompagnement des particuliers dans le cadre de travaux de rénovation énergétique par un conseiller de l'association ELISE (évaluation énergétique, information et conseil sur les priorités des travaux d'économie d'énergie (projet de construction, isolation, choix de chauffage...) les plus adaptées à leur logement et leur situation).

- Aide financière à la réhabilitation pour les assainissements collectifs classés non conformes (modalités d'attribution tenant compte de la réglementation applicable depuis le 1^{er} juillet 2012, classant les installations en 4 catégories (absence d'installation, installation non conforme avec ou sans risque sanitaire et/ou environnemental, installation conforme)).

- Prise en charge totale de la destruction des nids de frelons asiatiques.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des services administratifs de la mairie, qui pourront également vous informer sur d'autres aides possibles.

3 randonnées pour découvrir le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Vous souhaitez mieux comprendre le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et ses grands enjeux (réglementation, qualité et lisibilité des bourgs, mobilité, paysages et agriculture, ...), vous êtes invités à participer à une des trois randonnées qui auront lieu les :

- Samedi 17 mars, secteur Est du territoire
- Samedi 7 avril, secteur Ouest du territoire
- Samedi 14 avril, Chantonay

Ces randonnées se feront en car, sur une journée (de 9h30 à 17h) avec restauration prévue. Elles sont ouvertes à tous les habitants volontaires sur inscription obligatoire.

Renseignez-vous auprès de Pascaline YOU à la communauté de communes du Pays de Chantonay au 02.51.94.40.23 pour en savoir plus sur chaque itinéraire et sur les modalités d'inscription.

Le Pays de Chantonay conseille et soutient financièrement les particuliers qui réalisent des travaux d'économie d'énergie dans des logements existants.

Qui peut en bénéficier ?
Les propriétaires privés : propriétaire occupant, propriétaire bailleur, d'habitation construite avant 1990, sans condition de revenus.

Comment en bénéficier ?
Faire réaliser un diagnostic énergétique par un conseiller énergie de l'association Elise.
• Diagnostic simplifié (évaluation énergétique) pour une habitation en classe D
• Diagnostic complet sur site pour une habitation en classe E, F ou G

Quels travaux ?

Équipements ou matériaux éligibles :

- Pompes à chaleur (chauffage ou chauffage et eau chaude sanitaire) - Air/Air - géothermique
- Pompes à chaleur dédiées à la production d'eau chaude sanitaire (chauffe-eau thermodynamique)
- Chauffe-eau solaire individuel ou système solaire combiné dans la limite d'un plafond de 1 000 par m² de capteurs solaires installés
- Appareils de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire au bois ou autre biomasse
- Chaudière à micro-génération gaz
- Chaudière à micro-génération ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie hydraulique

Le Pays de Chantonay octroie une aide de 25 % du montant des travaux plafonnés à 2 000 € TTC (fourniture et main d'œuvre), soit une aide maximale de 500 €. L'aide de la Communauté de communes du Pays de Chantonay est cumulable avec toute autre aide (État, Région, Département ou autres intervenants).

Quelles conditions ?

1. Avoir fait une évaluation énergétique de l'habitation auprès de l'association Elise.
2. Faire valider le projet par un conseiller énergie.
3. Monter le dossier de demande de subvention.
4. Attendre l'accord de subvention de la Communauté de communes du Pays de Chantonay avant d'accepter les devis.
5. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié RGE.
6. Le versement de l'aide intervient sur présentation des factures acquittées et sur validation technique des travaux réalisés par le conseiller énergie.

Qui contacter ?
Elise association d'énergies
Tél. 02 51 08 80 88

Le savez-vous ?
Pour ces travaux, vous pouvez également bénéficier :
• De crédits d'impôt : renseignez-vous auprès du centre des impôts.
• De l'Eco Prêt à Taux Zéro : renseignez-vous auprès de votre banque.

La Communauté de communes du Pays de Chantonay a également mis en place des aides à la réhabilitation pour les assainissements individuels non conformes.
Renseignez-vous auprès du SPANC : 02 51 94 40 23

Prochain « Trait d'Union » - Articles à déposer en Mairie pour le Jeudi 15 Mars 2018

E-mail : mairiestececile85@wanadoo.fr – Site Internet : www.saintececile85.fr

Mairie 1, Place de la Mairie 85110 SAINTE CECILE Tél. : 02.51.40.24.07 Fax : 02.51.40.25.59